

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE SE FÉLICITE DE L'ÉVOLUTION POSITIVE DE LA SITUATION POLITIQUE A MADAGASCAR

Addis Abéba, le 16 janvier 2013 : La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, se félicite de la déclaration du Président de la Transition à Madagascar, M. Andry Nirina Rajoelina, confirmant sa décision prise, le 12 mai 2010, de ne pas se présenter à la prochaine élection présidentielle, prévue le 8 mai 2013.

Cette déclaration, qui intervient après celle faite, le 10 décembre 2012, par l'ancien Président Marc Ravalomanana de ne pas se présenter aux prochaines élections présidentielles, constitue un pas important vers la création du climat d'apaisement politique nécessaire à la mise en œuvre des différents aspects de la Feuille de route pour la sortie de crise à Madagascar. La Présidente de la Commission encourage les parties prenantes malgaches à œuvrer au règlement rapide des questions pendantes dans la mise en œuvre de la Feuille de route et à l'accélération des préparatifs en vue de la tenue d'élections paisibles et crédibles dans le pays.

La Présidente de la Commission réitère l'appui de l'UA au calendrier électoral définitif arrêté conjointement, le 1^{er} août 2012, par la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENIT) et les Nations unies, en présence d'autres représentants de la communauté internationale, notamment la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'UA, l'Union européenne (UE), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la Commission de l'Océan Indien (COI).

La Commission continuera de travailler avec la SADC et les partenaires internationaux, en vue du parachèvement de la sortie de crise à Madagascar et du retour à l'ordre constitutionnel. Dans ce cadre, l'UA envisage la tenue, dans les meilleurs délais possibles, de réunions de son Conseil de paix et de sécurité (CPS) et du Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M), en vue de réévaluer la situation à Madagascar sur la base des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Feuille de route, et de prendre des décisions appropriées.

